Collège le Cèdre 2 bd Elysée SAÏSSET 34490 Murviel les Béziers

# REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

### I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

COLLEGE LE CEDRE

34490 MURVIEL LES BEZIERS

Personne responsable du marché : Monsieur le Principal

Comptable assignataire : Mme l'Agent Comptable du lycée MERMOZ de BEZIERS.

#### II) Procédure:

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

#### III) Objet du marché:

Le marché a pour but la fourniture de divers produits d'essuyage, sacs poubelles, vaisselle à usage unique, et produits d'entretien, pour un collège de 500 élèves ayant un restaurant scolaire fournissant 400 repas pendant 140 jours .

Faire dans la mesure du possible 2 offres : 1 « produits classiques »,

1 « produits biodégradables »

## **IV)** Description des fournitures ou prestations :

Marché à bon de commande pour la fourniture de divers produits d'essuyage, sacs poubelles, vaisselle à usage unique, et produits d'entretien L'offre porte sur un bordereau de prix des produits les plus courants en restauration collective; en cas de dénomination commerciale opaque, une fiche technique devra être fournie à l'appui de chaque produit.

Volume financier prévisionnel <u>annuel</u> 2500.00 euros ; en vertu de l'article 71 alinéa 1, le marché sera passé sur la base d'un <u>volume annuel</u> minimum de 1000.00 € et d'un <u>volume annuel</u> maximum de 2500.00 €.

Le marché sera passé pour une durée de douze mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La personne responsable du marché se réserve le droit de faire des divisions par lots.

L'offre devra tenir compte que les livraisons auront lieu les mercredis de 7h à 12h.

- V) **Contact** tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Madame la gestionnaire du Collège le Cèdre Tél 04 67 37 84 30 ; fax 04 67 37 97 97 adresse électronique : gest.0340054z@ac-montpellier.fr
- VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission: Les offres devront être parvenues au service Intendance au plus tard le 1 décembre 2017 à 17h.

VII) **Contenu des offres** : L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

## VIII) Critère de jugement des offres : les critères de jugement des offres sont :

- qualités des produits
- prix
- disponibilité des produits
- IX) Délai de validité des offres : 45 jours.

## X) Prix et règlements des comptes :

Contenu des prix : les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

**XI)**Règlement : La livraison sera accompagnée d'un bon de livraison chiffré. Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 45 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

- XII) **Délai d'exécution:** Les prestations ou fournitures devront être exécutées à compter du 1 janvier 2018.
  - XIII) **Notification :** le marché sera notifié au titulaire avant le 22 décembre 2017 ; un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site http://mapa.aji-france.com/mapa/marche.

A Murviel les Béziers le 06/11/2017